

Province de Québec  
Commission scolaire du Val-des-Cerfs  
École St-Édouard

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 3 décembre 2019 à l'école Saint-Édouard.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

France Bisson	représentante du personnel de soutien
Martin Boyer,	parent, président
Caroline Lanctôt-Benoit	parent
Valérie Latulippe	enseignante
Catherine Olivier	enseignante
Alain Roy,	représentant du service de garde
Catherine Salois	enseignante
Mélissa St-Pierre	parent
Lilianne Ward	parent

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Frédéric Tracey,	parent, vice-président
------------------	------------------------

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT :**

Nancy Duranleau,	directrice de l'école
------------------	-----------------------

**PUBLIC PRÉSENT**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Monsieur Martin Boyer, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 17h40.

**2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame Lilianne Ward et appuyé par Madame France Bisson d'approuver la nomination de Lilianne Ward à titre de secrétaire d'assemblée.

22CE1920-018

***Approuvé à l'unanimité***

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Alain Roy et appuyé par Monsieur Martin Boyer d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du changement d'une sortie scolaire et mot de la coordonnatrice du programme international. Ces points seront intégrés au point 16 - Mot des enseignants

22CE1920-019

***Adopté à l'unanimité***

**4. LECTURE, ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2019**

Il est proposé par Madame France Bisson et appuyé par Monsieur Alain Roy d'adopter le procès-verbal du 1<sup>er</sup> octobre 2019.

22CE1920-020

***Adopté à l'unanimité***

**5. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public présent

**6. MOT DU PRÉSIDENT**

Le CE accueillera un membre de la communauté.

## 7. ACCUEIL DU MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Monsieur Martin Boyer et Madame Nancy Duranleau informent les membres que Tara Moar fera partie du conseil d'établissement à titre de membre de la communauté.

Il est proposé par Madame Catherine Olivier et appuyé par Monsieur Alain Roy d'approuver l'arrivée de Tara Moar comme membre de la communauté.

***Approuvé à l'unanimité***

22CE1920-021

## 8. CONSULTATIONS

35-35-02-006

- A) Acte d'établissement
- B) Détermination des services éducatif
- C) Plan triennal
- D) Po-05 Règles et critères d'inscription

Tous ces documents ont été consultés par les membres du CÉ.

## 9. RÉVISION BUDGÉTAIRE 2019-2020

35-35-02-007

Présentation de la révision budgétaire par la direction et explication des différentes allocations. Il y a une différence de 40 000\$ par rapport au budget de l'an dernier. Cette différence n'aurait pas d'impact sur le service aux élèves. Les classes du 1<sup>er</sup> cycle reçoivent 55 périodes de réussite éducative et le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle en reçoivent 28 périodes par classe.

Présentation du document du budget pour le volet international. Le salaire de l'enseignante d'espagnol devrait être révisé à la suite de la reconnaissance de ses études en Colombie par le gouvernement. Une demande a été faite à la MRC pour combler le montant manquant pour couvrir les frais du programme international qui s'élève autour de 21 000\$.

La direction a rencontré le directeur adjoint de la commission scolaire afin de demander s'il était possible d'aider financièrement l'école pour le programme international. Pour des raisons d'équité, il n'est pas possible d'aider les écoles pour des programmes particuliers qu'elles ont choisis.

Il est proposé par Madame France Bisson et appuyé par Madame Valérie Latulippe d'adopter la révision budgétaire 2019-2020.

22CE1920-022

***Adopté à l'unanimité***

Discussion des membres au sujet du programme international. Beaucoup d'enseignantes veulent quitter à cause du programme international. Avec le programme international, les enseignants manquent de liberté car doivent absolument faire 6 modules. Donc, pas de place à la spontanéité. Madame Catherine Olivier, coordonnatrice du programme, mentionne qu'il est très difficile d'obtenir de l'aide de la SÉBIQ entre autres, au niveau de la remise de documents. Elle explique que dans plusieurs écoles internationales, les enseignants sont libérés plus souvent pour créer les modules et remplir les documents de la SÉBIQ. La motivation de l'équipe école n'est pas très élevée par rapport au programme international. Il faut aussi penser que si une partie de l'équipe école part, il faudra former d'autres enseignants pour le programme international. Ce qui engendrera des coûts supplémentaires. Présentement, 51% des parents ont versé une contribution volontaire et l'année prochaine ce pourcentage ne devrait pas augmenter énormément. Pour garder le programme, il faudra, année après année faire des demandes de dons et des campagnes de financement. Deux membres mentionnent qu'il est important de conserver l'équipe école en place et qu'il ne faut pas conserver le programme international à tout prix. Ce point sera discuté à la prochaine rencontre du CÉ.

## 10. ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Pour la session d'hiver printemps, les activités proposées sont : les échecs, la gymnastique, la cuisine, la gravure et la chorale.

Monsieur Alain Roy mentionne qu'il manque un peu de discipline dans l'activité de la chorale. Suggestion de cibler un groupe d'âge plus vieux et d'aviser les parents des élèves plus turbulents.

Il est proposé par Monsieur Martin Boyer et appuyé par Madame Mélissa St-Pierre d'approuver les activités parascolaire hiver/printemps.

22CE1920-023

*Approuvé à l'unanimité*

19h40 – Une prolongation de 15 minutes est proposée par Monsieur Martin Boyer.

## 11. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

### a) Module de jeux et gazon

De la tourbe a été installée dans la cour avant. Aucun coût n'a été chargé à l'école.

### b) Souper spaghetti

Il manque présentement de bénévoles pour le souper spaghetti. Il est suggéré de diminuer les commandites pour les tirages. La date retenue serait le 21 février 2020, à valider avec Isabelle Marcotte. Il est proposé de faire un doodle lorsque les besoins de bénévoles seront concrets. Un comité est formé et se rencontrera pour l'organisation.

### c) Pétition

Une pétition a été faite par des parents afin d'interdire l'utilisation des jeux Friv en contexte scolaire. Les enseignants ont été consultés et n'utiliseront plus ce genre de jeux.

### d) Revenus des campagnes de financement et dons actuels

Voici les revenus des différentes campagnes de financement. À noter que les factures finales n'ont pas été reçues.

Vente de fromage : 8 183 \$

Lotus Aroma : 1 500\$

Différents dons : 4 714\$

### e) Financement PEI – montant de contribution volontaire actuel

Le montant des contributions volontaires reçu jusqu'à présent s'élève à 14 500\$, soit 51% de participation.

### f) Abolition du conseil des commissaires et responsabilité des CÉ

L'abolition du conseil des commissaires est prévue pour le 29 février 2020 mais ils resteront en poste jusqu'à la fin de l'année. Un nouveau comité sera formé en avril. Les commissions scolaires changeront de nom pour devenir des CSS, centre de service scolaire. Un conseil d'administration sera formé de parents d'élèves, de membres de la communauté, de membres du personnel, d'un président et d'un vice-président. Le mandat sera de 3 ans. Les rôles des CÉ d'école seront revus.

### g) Projet bibliothèque – Parc informatique

Une demande a été faite à la fondation Carke, par l'entremise de Tara Moar, afin d'obtenir un don de 23 000\$ pour le réaménagement de la bibliothèque et du parc informatique.

## 12. DISTRIBUTION DES REVENENUS PROVENANT DES CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Ce point sera reporté à la prochaine rencontre.

**13. ACTIVITÉS DU SERVICE DE GARDE; VILLAGE DES LUTINS**

Le projet est très avancé. Beaucoup d'activités seront organisées pour les enfants. Des tours de calèche et jeu gonflable au coût de 1\$, bonbons, cahiers à colorier à vendre, conte de Noël et autres activités auront lieu le vendredi 6 décembre de 15 h 30 à 18 h 30.

Il est proposé par Madame Valérie Latulippe et appuyé par Madame Mélissa St-Pierre d'approuver l'activité Village des lutins.

*Approuvé à l'unanimité*

22CE1920-024

**14. MOT DU REPRÉSENTANT DU SERVICE DE GARDE**

Le musée du Seigneur des anneaux a eu beaucoup de succès. Le service de garde a aussi réalisé un char allégorique et a participé à la parade de Noël.

**15. MOT DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ**

Aucune information à ce point.

**16. MOT DES ENSEIGNANTS/COORDONNATRICE/PROGRAMME INTERNATIONAL**

Voir discussion au point 9 concernant le programme international.

La sortie du 3<sup>e</sup> cycle à Jouvence a été annulée. La mise en place d'une campagne de financement pour aider les parents à défrayer les coûts de la sortie n'étant pas possible à cause des nombreuses campagnes de financement prévues pour le programme international, la sortie a donc été annulée.

Madame Catherine Salois explique le fonctionnement de sa classe flexible qu'elle a instaurée cette année. Les élèves peuvent travailler à partir de différents postes de travail. Les élèves apprécient beaucoup cette façon de faire. Elle a aussi abandonné le cahier de français et utilise la littératie pour enseigner le programme de français.

19h55 – Une prolongation de 5 minutes est proposée par Madame Lilianne Ward.

**17. MOT DE LA DIRECTION**

Beaucoup d'activités auront lieu pour Noël.

Le pompier d'un jour était Leonard Zurbuchen. L'activité a eu lieu le 27 novembre.

Les élèves de 5<sup>e</sup> année ont fait une présentation en espagnol le 22 novembre. Quelques parents sont venus assister à ces présentations.

Le montant amassé avec les boîtes d'halloween de Main dans la main est de 398\$.

**18. CORRESPONDANCE**

Aucune information à ce point.

**19. MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

Madame Lilianne Ward fait un résumé de quelques points discutés lors de la rencontre du comité de parents :

Le transport scolaire parcourt 14 750 km par jour et compte un nombre de 166 autobus. Au mois de septembre, les techniciens du transport scolaire traitent plus de 300 demandes de changement. Une pénurie de conducteur

est à prévoir. Si le transport est annulé le matin, l'information se trouve sur le site du transport de la commission scolaire dès 6h30.

Des discussions ont aussi eu lieu concernant le budget.

**20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame Valérie Latulippe et appuyé par Monsieur Martin Boyer que la séance soit levée à 19 H 57.

22CE1920-025

***Approuvé à l'unanimité***

---

Signature  
Président

---

Signature  
Directrice